

## LA STABILITÉ DES INTENTIONS DE PLACEMENT<sup>1</sup>

Michèle Déry

### INTRODUCTION

Cette communication de recherche présente la portion longitudinale d'une étude sur les variables associées aux intentions de placement dont les résultats préliminaires avaient déjà été présentés au Colloque Recherche Défi (Déry, 1996). L'étude s'inscrit dans la problématique du placement et cherche à identifier des facteurs pouvant prévenir, retarder ou, au contraire, exacerber le processus de placement de l'enfant en milieu substitut. Bien que cette alternative soit plus rare ou inhabituelle aujourd'hui — en raison, notamment, de la politique de maintien de l'enfant en milieu familial — certains résultats de recherche suggèrent que le placement non institutionnel serait en augmentation pour les enfants ayant une déficience grave (Blacher et Bromley, 1990) et que ceci pourrait être lié, en partie, à l'insuffisance des services de soutien offerts aux familles (Lamarre, 1998). Les études mettent toutefois rarement en conjonction les caractéristiques de l'enfant, de la famille et du soutien reçu pour rendre compte du *processus* de placement. Le placement n'est bien évidemment pas un acte isolé. Les études de Blacher (1990) et de Blacher et Hanneman (1993) qui portent sur l'évolution de la «tendance au placement» illustrent bien ce phénomène et mettent en évidence un processus relativement

linéaire, qui procède par étape, et qui peut s'échelonner sur plusieurs mois, voire des années, avant d'être complété. Des connaissances sur ce processus et sur les facteurs qui y sont associés sont importantes, notamment pour aider à prévenir des situations de crise, situations qui s'avèrent très difficiles tant pour l'enfant que pour tous les membres de la famille.

Les objectifs spécifiques de cette étude sont (i) de déterminer la stabilité à moyen terme de la tendance au placement et (ii) d'identifier parmi un ensemble de caractéristiques se rapportant à l'enfant, à sa famille et à l'intervention (utilisation des services de répit), des facteurs associés à la modification de la tendance au placement.

### MÉTHODE

#### Participants

L'étude a été menée auprès de 90 familles vivant avec un enfant d'âge scolaire présentant une déficience sévère ou profonde. Dans chaque famille, le parent qui s'occupait le plus des soins et des décisions concernant l'enfant a agi comme répondant (83 mères et 7 pères). Les familles ont été recrutées par l'intermédiaire de centres de réadaptation en déficience intellectuelle et d'écoles spécialisées. Les mesures sur les intentions de placement et sur les caractéristiques de l'enfant, de la famille et de l'intervention ont été prises à deux reprises, à quinze mois d'intervalle. Soixante-dix-huit familles (86,7%) ont pu être évaluées une seconde fois. L'âge moyen

---

1. Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une recherche subventionnée par le Fonds pour la Formation des Chercheurs et l'Aide à la Recherche (FCAR). L'auteur exprime toute sa reconnaissance aux parents qui ont participé à l'étude et tient à remercier Florence Garcia, Denis Gagnon et Geneviève Paquette pour la collecte des données.

des enfants était de 10,5 ans au second temps de mesure.

### Instruments

Le *Placement Tendency Index* de Blacher (1990) a été utilisé dans l'étude pour évaluer les intentions de placement des parents. Il s'agit d'un indice en six points permettant de rendre compte de différentes étapes du processus de placement. Plus l'indice est élevé, plus la tendance au placement est manifeste et se concrétise en actions. Un indice de 2 est le seuil minimal pour que soit considérée la tendance au placement. Les autres mesures prises dans l'étude entrent dans trois catégories de variables selon qu'elles se rapportent à l'enfant, aux parents ou aux services reçus. Le tableau 1 présente les principaux instruments de mesure utilisés dans l'étude.

### Déroulement

Les entrevues ont été menées à domicile, auprès du parent qui s'occupe le plus de l'enfant. Ces entrevues ont été réalisées par des interviewers préalablement entraînés à la passation des instruments de mesure. La durée de la rencontre avec le parent était de deux heures trente environ.

### RÉSULTATS

Le nombre de familles qui ont modifié ou maintenu une tendance au placement entre les deux temps de mesure apparaît dans le tableau 2. Comme on peut le constater, 42,3% des familles (n=33) n'avaient pas de tendance au placement lors du premier temps de mesure et ne manifestent toujours

**Tableau 1**

**Principaux instruments de mesure**

Catégories de variables	Nom de l'instrument	Auteurs
<b>ENFANT</b>		
Niveau de fonctionnement	Global Assessment Scale	Endicott <i>et al.</i> (1976)
Habiletés/Comp. inadéquats	Échelle québécoise comp. adaptatifs	AQPRM (1991)
Maladies physiques chroniques	Problèmes de santé dans le foyer	Enquête Santé Québec (1987)
<b>FAMILLE</b>		
Données sociodémographiques	Entrevue parent	Enquête Santé Québec (1987)
Ressources et stress	Index de stress parental	Bigras et LaFrenière (1995)
Santé mentale du parent	Composite International Diagnostic Interview Simplified (vers. française)	Kovess et Fournier (1992)
<b>SOUTIEN</b>		
Réseau de soutien	Carte de réseau	Desmarais <i>et al.</i> (1982)
Services de répit	Services de soutien et de réadaptation	Déry (1994)

**Tableau 2**

**Nombre de familles dont la tendance au placement  
s'est modifiée entre le 1er et le 2e temps de mesure**

Premier temps de mesure	Second temps de mesure		Total (%)
	Sans tendance (%)	Avec tendance (%)	
Sans tendance (%)	33 (42,3)	7 (9,0)	40 (51,3)
Avec tendance (%)	22 (28,2)	16 (20,5)	38 (48,7)
Total	55 (70,5)	23 (29,5%)	78 (100)

pas cette tendance au second temps de mesure (indice de Blacher = 1). Inversement, 20,5% des familles (n=16) ont maintenu une tendance au placement entre les deux temps de mesures (indice de Blacher  $\geq 2$ ). La moitié de ces familles ont conservé le même indice, mais l'autre moitié (n=8) a progressé d'au moins un point sur l'indice de Blacher; quatre familles ont eu recours à une mesure de placement pour l'enfant. Par ailleurs, plus du tiers de l'échantillon a connu un renversement complet de la tendance au placement. Ainsi, 28,2% des familles (n=22) manifestaient une tendance au placement lors du premier temps de mesure mais ne manifestent plus de tendance au placement au second temps de mesure. Enfin, un petit nombre de familles comptant pour 9% de l'échantillon (n=7) n'avaient initialement aucune tendance au placement mais ont développé cette tendance au second temps de mesure. Deux d'entre elles ont eu recours à une mesure de placement pour l'enfant.

Afin d'identifier des facteurs associés à la modification de la tendance au placement (caractéristiques de l'enfant, de la famille et des services reçus), les familles ont été divisées en deux groupes selon qu'elles aient maintenu ou non une

tendance au placement au second temps de mesure. Une analyse de variance multivariée à mesures répétées a ensuite été réalisée sur les principales mesures utilisées dans l'étude. Les résultats obtenus révèlent, tout d'abord, un effet multivarié de l'appartenance aux groupes [Pillais = 0,20, F(4; 72) = 4,38, p < .005]. Les familles qui ont maintenu ou qui ont accentué leur tendance au placement se distinguent des autres familles par un stress parental extrêmement élevé [F(1;75) = 14,28, p < .001], des problèmes de santé mentale chez le parent [F(1;75) = 7,41, p < .01] et par davantage de troubles de comportement chez l'enfant [F(1;75) = 4,96, p < .03]. Les résultats révèlent également un effet lié aux temps de mesure [Pillais = 0,52, F(4; 72) = 19,29, p < .001] : pour l'ensemble des familles, l'indice de stress parental, le nombre de problèmes de santé mentale des parents ainsi que les troubles de comportement chez l'enfant ont diminué de manière significative entre les deux temps de mesure. De plus, l'interaction «groupe x temps de mesure» est également significative [Pillais = 0,13, F(4; 72) = 2,66, p < .05] et montre que chez les familles qui ont maintenu ou qui ont accentué la tendance au placement, le stress et les problèmes de santé mentale chez le parent tendent à se maintenir élevés lors des

deux temps de mesure. Les analyses montrent enfin que le nombre d'heures d'utilisation des services de répit se maintient dans le temps mais qu'il ne discrimine pas les groupes.

## DISCUSSION

Le premier objectif de l'étude était de déterminer la stabilité des intentions de placement. Sur ce plan, Blacher et Hanneman (1993) ont observé sur une période de 6 ans que la plupart des familles de leur étude avaient considéré à un moment ou à un autre la possibilité d'un placement pour leur enfant, et que cette tendance s'accroissait progressivement avec le temps. Les résultats de la présente étude montrent, également, qu'un nombre important de familles (plus de la moitié, en fait) ont déjà pensé recourir au placement pour leur enfant. Mais ils suggèrent aussi que dans plus du tiers des cas, les intentions de recourir ou non au placement ne sont pas stables: au second temps de mesure, elles se sont soit résorbées (28% des cas), soit développées (9% des cas). L'é-

tude ne se déroulant que sur 15 mois, il est probable que les intentions de placement fluctuent encore dans le temps. Par ailleurs, les résultats suggèrent que les familles qui maintiennent ou qui accentuent leurs intentions de placement sont celles qui sont à la fois les plus sollicitées par les soins et l'éducation de l'enfant et les plus vulnérables sur le plan des ressources personnelles. En particulier, les problèmes récurrents de santé mentale semblent avoir un rôle important à jouer dans le maintien ou l'exacerbation des intentions de placement. Cette étude suggère, enfin, que les services de répit ne jouent qu'un rôle mineur dans les intentions de placer ou non l'enfant ou, encore, que ces services s'avèrent insuffisants pour soulager les parents. Compte tenu des résultats obtenus, des services visant le soutien psychosocial des parents seraient importants comme mesure de soutien complémentaire aux services de répit. La pertinence des mesures de soutien psychosocial avait d'ailleurs été démontrée par Perreault (1997) qui recommandait, suite à son étude de besoin, de développer et de rendre plus accessible de telles mesures pour les parents.

## RÉFÉRENCES

- BLACHER, J. (1990) Assessing placement tendency in families with children who have severe handicaps. *Research in Developmental Disabilities*, 11, 349-359. BLACHER, J., HANNEMAN, R. (1993) Out-of-home placement of children and adolescents with severe handicaps: Behavioral intentions and behavior. *Research in Developmental Disabilities*, 14, 145-160. DÉRY, M. (1996) Variables associées aux intentions de placement dans des familles d'enfant présentant une déficience grave. *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, 7 (numéro spécial), 46-49. LAMARRE, J. (1998) *Vers une meilleure participation sociale des personnes qui présentent une déficience intellectuelle. Une étude sur l'état de l'implantation des orientations ministérielles de 1988 en matière de déficience intellectuelle*. Québec: MSSS-Direction générale de la planification et de l'évaluation. PERREAULT, K. (1997) *Pour mieux comprendre la différence. Une étude sur les besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle et sur ceux de leurs proches*. Québec: MSSS-Direction générale de la planification et de l'évaluation.